



VILLE DE FABRÈGUES

PROJET PEDAGOGIQUE 2025/2026

des Accueils de Loisirs Péri-scolaires (ALP)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

PRIS EN APPLICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE- ECOLES DU 16 OCTOBRE 2025



Les vainqueurs du tournoi d'échecs de l'ALP inter-écoles / 24 juin 2025

ALP Cigales / Formigueta / Saint Jacques, 14 rue Calmette - 34 690 FABREGUES - Tél. 06.71.90.88.11
ALP groupe Gardiole, rue Georges Pompidou - 34 690 FABREGUES- Tél. 06.89.95.68.39

SOMMAIRE

1 ERE PARTIE

I - L'ACCUEIL DE LOISIRS, un espace de vie pour accompagner l'enfant dans ses grandes découvertes

II - Un accueil municipal en lien avec son environnement

III - Un cadre respectueux des enfants

IV - Des locaux fonctionnels et des moyens adaptés

V - animateurs, intervenants et partenaires œuvrant ensemble

VI - Un fonctionnement conçu pour répondre aux besoins des usagers

2 EME PARTIE

I - Les projets

II - Les temps forts

III - Le pilotage et la Convention Territoriale Globale

IV - Conclusion



1^{ERE} PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DES ALP



Spectacle de l'ALP Gardiole élémentaire / 4 juillet 2025

I - L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE, UN ESPACE DE LIBERTE POUR SE POSER, SE RECENTRER, SE RESTAURER LES JOURS D'ECOLE

Œuvrant au sein des établissements scolaires de Fabrègues, les deux Accueils de Loisirs Péricolaires (ALP) municipaux ont vocation à accueillir les enfants de la maternelle et de l'élémentaire en période scolaire.

- **L'ALP Gardiole** accueille les enfants sur l'amplitude horaire de 7h30 à 18h30.

- **L'ALP Cigales/Formigueta/Saint Jacques** accueille les enfants sur l'amplitude horaire de 7h30 à 18h30, et pour ceux de l'école Saint Jacques pendant le temps méridien.

Les ALP offrent une solution de garde aux familles avant, pendant et après l'école. La commune de Fabrègues a bien pour priorité d'offrir un service d'accueil des mineurs qui réponde aux besoins des familles, tout en privilégiant le bien être, la satisfaction, le développement et la sécurité des enfants. Elle propose donc un accueil qui couvre tous les temps périscolaires, avec une équipe d'animation qualifiée et impliquée dans l'ensemble des actions développées à destination des jeunes fabréguois.

1. Quels axes seront prioritairement développés ?

Le *projet éducatif*, défini par les élus de la commune de Fabrègues, poursuit la finalité suivante :

« *Vivre ensemble, vivre avec ...* ».

Vivre ensemble :

- dans le respect de soi et des autres
- dans la coopération
- dans la tolérance
- dans la gestion des émotions

Vivre avec :

- la culture
- notre environnement
- l'écocitoyenneté

Le *projet pédagogique* de l'ALSH traduit en actions ces visées éducatives.

Pour ce faire, ses axes prioritaires sont :

- Renforcer le lien et l'accompagnement à la parentalité
- Favoriser la connaissance et la préservation de l'environnement
- Développer l'autonomie de l'enfant.

2. Comment favoriser l'adhésion des enfants et la réussite du projet ?



Jardin pédagogique de l'ALP Cigales – juin 2025

Par une démarche pédagogique visant à :

- Développer le respect de soi et celui de l'autre
- Valoriser le « fair-play » dans les activités d'équipes
- Favoriser l'esprit d'initiative : laisser faire, faire avec, faire faire
- Susciter l'expression et la créativité par la pratique d'activités nouvelles
- Laisser une place à l'erreur
- Impliquer l'enfant dans les règles de vie et le choix des activités



Inauguration de la passerelle du lavoir en présence de M. le Maire et de M. le Préfet – avril 2025

3. Comment mesurer la réussite du projet ?

Par l'évaluation des actions au regard des indicateurs suivants :

- L'ambiance, la cohésion, le comportement individuel et l'esprit d'équipe
- Les retours faits par les parents, les enfants, les partenaires...
- Les progrès en matière de savoir, de savoir-faire
- La valorisation des productions (expositions, représentations...)
- L'implication, l'assiduité et la fidélité du public



Journée partenariale école/parents/ALP : Autour du monde – mai 2025

II – UN ACCUEIL MUNICIPAL EN LIEN AVEC SON ENVIRONNEMENT

Les équipements de la commune de Fabrègues sont nombreux, et la vie associative y est dynamique. Les ALP bénéficient des équipements et espaces naturels à sa disposition : locaux scolaires, médiathèque, terrains de sport, gymnase, salle des jeunes, la plaine de jeux... C'est tout naturellement que les ALP travaillent en lien avec l'Éducation Nationale, au travers des équipes éducatives de l'école, mais également avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

La commune de Fabrègues fait partie de la métropole de Montpellier et à ce titre, les services du Pôle Enfance-Jeunesse travaillent en réseau avec les autres communes. De même, un lien privilégié avec l'Ecolothèque permet de renouveler l'offre ludique, culturelle et éducative des équipes municipales d'animation qui s'y rendent régulièrement en formation.



Ecole maternelle la Formigueta



Groupe scolaire la Gardiole



Ecole élémentaire des Cigales



Ecole primaire Saint-Jacques

III – UN CADRE RESPECTUEUX DES ENFANTS

1. Des activités programmées

Les ALP marquent leur différence avec le temps scolaire en proposant des activités éducatives, physiques et ludiques se basant sur le collectif.



Les équipes d'animation mettent tout en œuvre pour éveiller et divertir les enfants en toute sécurité, dans un environnement favorable à leur épanouissement. Pour cela, le rythme, les besoins et les désirs des enfants ont été pris en compte. Un programme varié d'activités, dont le thème est renouvelé après chaque période de vacances, propose une gamme d'ateliers sur le temps méridien ainsi que le soir après l'école.

Les activités méridiennes durent une trentaine de minutes. Elles favorisent l'apprentissage tout en préparant le retour en classe des enfants.

Tournois d'échecs – juin 2025

2. Les différents temps d'accueil

La commune de Fabrègues organise avec l'Education Nationale la semaine scolaire de quatre jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La journée de l'enfant hors de son foyer se partage donc entre temps scolaires et temps d'accueils périscolaires collectifs.

- Avant l'école, l'**ALP du matin** propose un accueil matinal de 7h30 à 8h20.
- Pendant la pause méridienne, l'**ALP méridien** encadre le temps du repas, le temps de pause ou de repos, et celui d'activité des enfants. Cette pause a lieu de 12h00 à 13h50 sauf pour la maternelle de l'école St Jacques (11h20-13h30).
- Après le temps de l'école qui se termine à 16h30, l'**ALP1 du soir** offre un temps de **départ échelonné** jusqu'à 17h00 ou un temps de pause pour le goûter suivi d'un temps d'accueil libre pour les maternelles ou d'**une étude surveillée** pour les élémentaires jusqu'à 17h30.
- L'**ALP2 du soir** propose des activités de 17h30 à 18h00 puis un départ échelonné jusqu'à la fermeture à 18h30.

L'accueil du matin avant l'école :

L'ALP du matin ouvre à **7h30** et permet une arrivée échelonnée des enfants jusqu'à **8h20**.

Un accueil ainsi qu'une écoute attentive sont portés par les animateurs à leur état physique et émotionnel. Un espace confortable est aménagé pour les enfants qui ne sont pas encore bien réveillés. Des activités calmes, dessin, coloriages, lecture, jeux d'éveil sont mises en place.

A partir de 7h50, une activité plus dynamique est proposée aux enfants qui le souhaite. Elle favorisera l'éveil musculaire et celui de l'attention en douceur.

Une visite du restaurant scolaire est proposée aux enfants qui le désire à chaque période. De même, c'est aussi l'occasion de s'occuper de l'entretien du jardin pédagogique.

L'accueil pendant le temps méridien :

C'est à la fois **un temps de pause et un temps de restauration** entre **12h00 et 13h50**, sauf pour les enfants de l'école Saint Jacques pour lesquels la pause s'étend de 11h20 à 13h35 pour les maternelles, et de 12h00 à 13h45 pour les élémentaires.

Au sortir de la classe, **les animateurs ou les ATSEM font l'appel** des enfants inscrits à l'ALP méridien devant chaque classe. Les animateurs organisent un temps libre, un temps de repas et un temps d'activité. Un temps d'hygiène est automatiquement aménagé avant le repas.



Repas en extérieur - Gardiole – juin 2025



Repas de Noël au réfectoire les Grillons – décembre 2024

Fabrègues bénéficie de sa propre cuisine de production. **Les menus sont élaborés par le chef** cuisinier responsable du service de restauration scolaire, et ses seconds. Le restaurant scolaire des Grillons accueille tous les midis les enfants de trois écoles : Saint Jacques, Formigueta et Cigales. Le réfectoire de l'ALP groupe Gardiole est situé au centre du groupe scolaire et accueille les enfants de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire. Les plats sont livrés depuis la cuisine du restaurant scolaire des Grillons en liaison chaude.

Les réfectoires sont lumineux, bénéficient de mobilier neuf ou récent avec des tables de 6 couverts, de la climatisation et de systèmes d'insonorisation. Les animateurs et les ATSEM assurent le bon déroulement du repas et délèguent différentes tâches aux enfants comme celle de remplir les carafes d'eau, de **participer au débarrassage**, de ranger les couverts, vider et empiler les assiettes lorsqu'ils ont terminé.

Menu ludique de la cheffe au self des Grillons – mars 2025



Les repas sont proposés sous forme de self pour les élémentaires qui **peuvent choisir** entre plusieurs entrées et desserts étiquetés "petite, moyenne ou grande faim". Le respect de la loi Egalim2 est un véritable engagement de la commune. Des menus végétariens, des menus bios, le menu « le jeudi c'est d'ici », et le menu des enfants font partie d'un programme d'amélioration et du « Bien manger à Fabrègues », mis en place avec le concours de l'ALEC. Avec « les Ecominot's passent à table », l'ALP lutte contre le gaspillage alimentaire. Les **enfants sont invités à goûter** tous les plats qui leur sont servis.

Pour les enfants de l'élémentaire, le **tri des déchets** est la règle. Des volontaires revêtent des tabliers et accompagnent leurs camarades pour qu'ils ne se trompent pas de bac entre les déchets compostables, ceux recyclables et les déchets résiduels. En fin de service, des enfants sont invités à vider les déchets dans les composteurs, et à vider les restes d'eau aux pieds des arbres de la cours. Les enfants de maternelle de l'école Saint Jacques mangent entre 11h30 et 12h30, et ceux de la Gardiole ou de la Formigueta entre midi et 13h00. Les enfants de l'élémentaire mangent entre 12h00 et 13h30. Seuls les enfants de petite section de maternelle partent pour la sieste après le repas.

Table de tri et décorations du réfectoire - mai 2025



Des activités sont proposées **chaque midi**. Les enfants ont la liberté de ne pas y participer, sauf certains jours où ils y sont contraints quand il s'agit des grands projets. Aux côtés de l'école, certaines activités concourent à atteindre les objectifs de temps d'activité physique quotidien (APQ). Plusieurs projets sont mis en place : le spectacle pour la fin d'année scolaire, la découverte et la pratique de disciplines sportives, les tournois d'échecs...

Atelier sumo : Autour du monde – mai 2025



L'accueil du soir après l'école :

L'école prend fin à 16h30. Les enfants qui ne rentrent pas chez eux passent en **ALP 1** encadré par des animateurs. Ils se rendent alors : soit au départ échelonné, soit au temps de la pause goûter.

Le **départ échelonné** est un service gratuit qui permet aux familles de récupérer leurs enfants entre 16h30 et 17h00. Ces derniers peuvent ainsi se poser et patienter dans la salle d'accueil des ALP.

Une **étude surveillée** gratuite, encadrée par des enseignants engagés par la commune, est proposée aux enfants de l'élémentaire entre 17h00 et 17h30.

A partir de 17h30, les enfants qui restent à l'**ALP 2** se voient proposer un atelier, ou un temps libre à jouer, dans la cour ou dans une salle d'activité.

Les ateliers changent chaque soir de la semaine, mais se déroulent sur plusieurs séances. Il offre la possibilité de découvrir et pratiquer des activités sportives, culturelles ou artistiques. Ils permettent aux enfants de réaliser des productions individuelles ou collectives qui nécessitent plusieurs séances pour être achevées. Ces ateliers offrent une progression pédagogique, favorisent la patience, la persévérance, l'application et l'apprentissage.

A partir de 18h00, les parents peuvent venir chercher leurs enfants. Un temps d'activité libre se déroule alors jusqu'à 18h20 puis 10 minutes de rangement.

18h30, c'est la fermeture des portes.

IV – DES LOCAUX FONCTIONNELS ET DES MOYENS ADAPTES

Les ALP disposent de nombreux espaces intérieurs et extérieurs :

- L'ensemble des locaux scolaires, hormis les salles de classes, sont utilisés pendant les temps d'accueils périscolaires. Dans chaque école, une salle polyvalente permet la pratique d'activités corporelles ou de motricité. Il n'y a néanmoins pas de locaux dédiés.
- Les cours d'écoles sont largement employées dès que le temps le permet pour laisser les enfants profiter d'espaces vastes et ouverts.
- Les services et équipements sportifs de la commune peuvent être sollicités et utilisés : plaine de jeux, terrains sportifs, médiathèque, service prévention citoyenneté...
- Des moyens audiovisuels sont disponibles dans chaque école (téléviseurs, vidéoprojecteurs, ordinateurs, tablettes numériques...).
- Chaque ALP dispose de matériel pédagogique : papier, feutres, crayons, ciseaux, colle, jeux de société, jeux de construction, matériel sportif et ludique...

Un autocar est mobilisé quotidiennement par la commune pour le transport collectif des enfants de l'école maternelle Saint Jacques vers le restaurant scolaire des Grillons. Un minibus appartenant à la commune sert exceptionnellement aux déplacements des enfants hors de l'école lors de certains projets particuliers.

V – ORGANISATEUR, ANIMATEURS, INTERVENANTS ET PARTENAIRES OEUVRANT ENSEMBLE

1. Respect de l'ensemble des réglementations

Les ALP sont des services mis en place par la commune de Fabrègues. Ils remplissent les réglementations en vigueur pour l'accueil de mineurs et s'inscrivent dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) passée avec la CAF.

Fabrègues dispose d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) qui porte les taux d'encadrement des ALP à un animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans et un animateur pour 14 enfants de 6 à 11 ans.

2. Informations sur l'organisateur des ALP et les différents accueils

Les ALP sont gérés par la commune de Fabrègues :

- **L'Organisateur** des ALP est M. Jacques MARTINIER, Maire de Fabrègues
Hôtel de ville, rue Paul DOUMER - 34 690 FABREGUES
- **Le Maire adjoint, élu à l'Enfance, à la Jeunesse et aux écoles** est M. Jean-Marc ALAUZET
- **Assurance** : SMACL Assurances : contrat AO RC N°3010-00002
- **Site Internet de Fabrègues** : www.fabregues.fr – **Standard de la commune** : 04.67.11.84.84

L'ALP GROUPE GARDIOLE 3/11 ANS

- **La Responsable** de l'ALP est Mme Kaoutar BENSAÏDI, BPJEPS Loisirs Tout Public
- **Date et numéro de déclaration** de l'Accueil de Loisirs 3/11 ans à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale N° **Fiches Initiales : 0340040AP000123**
- **Adresse électronique** : alpgardirole@fabregues.fr - Tél : 06.89.95.68.39

L'ALP CIGALES / FORMIGUETA/ SAINT JACQUES 3/11 ANS

- **La responsable** de l'ALP est Mme Océane DOUMENJOU, DUT carrières sociales
- **Date et numéro de déclaration** de l'Accueil de Loisirs 3/11 ans à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale N° **Fiches Initiales : 0340040AP000223**
- **Adresse électronique** : alpcigales@fabregues.fr - Tél : 06.71.90.88.11



Equipe d'animation du Pôle Enfance-Jeunesse-Ecole / septembre 2025

3. Un encadrement attentif et bienveillant

Les équipes d'animation des ALP se composent d'animateurs qualifiés ou non, ainsi que d'AESH, d'ATSEM et même d'enseignants, tous engagés par la commune pendant les temps périscolaires. Certains disposent de qualifications ou de diplômes reconnus (BAFA ; BPJEPS). Des formations sont régulièrement mises en place pour l'ensemble des agents du service, visant à l'acquisition de nouvelles compétences ou qualification afin d'améliorer et de renouveler nos propositions.

L'animateur est le régulateur dans le groupe. Les relations entre adultes et enfants sont fondées sur le respect mutuel et la bienveillance. L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective du mineur. Il lui apporte écoute et attention au quotidien. Il lui propose également de découvrir ou de pratiquer de nombreuses activités ludiques et éducatives. En aucun cas aucune situation les enfants sont laissés sans encadrement !

4. Des partenariats exigeants

Les partenaires financiers ou institutionnels sont :

- L'Education Nationale
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- La SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports)
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Les partenaires opérationnels sont :

- Les enseignants et directeurs d'écoles
- Les associations de la commune
- Montpellier Méditerranée Métropole (3M)
- L'Ecolothèque de Saint Jean de Védas

VI – UN FONCTIONNEMENT ADAPTE AUX BESOINS DES USAGERS

1. Capacités d'accueil et taux d'encadrement :

Les ALP 2,5/11 ans ont reçu l'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour accueillir jusqu'à 100 enfants chacun, et celui de la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports) pour accueillir jusqu'à 200 enfants âgés de 6 à 11 ans chacun. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 10 enfants de maternelle, et 18 enfants en élémentaire.

2. Les Inscriptions, les tarifs et les modalités de paiement

La constitution du **Dossier Unique d'Inscription (DUI)** de l'enfant sur le Portail-Familles est une étape obligatoire. Ce dossier unique servira néanmoins pour l'ALP, la restauration scolaire ainsi que l'ALSH. Plusieurs documents et renseignements seront demandés pour la constitution du dossier d'inscription qui ne sera validé qu'une fois complet et validé par le service de la Vie Scolaire.

Une **tarification échelonnée**, adaptée aux ressources différentes des familles est mise en place pour l'ensemble des activités.



Le nouveau Portail Familles – lancement en août 2023

► Les périodes de permanence, d'inscription et de paiement :

Le dossier enfant pourra être constitué en ligne après création d'un compte par les responsables légaux sur le Portail-Familles. Les documents demandés devront avoir été téléchargés pour que l'enfant puisse être accueilli à l'ALP.

Le prépaiement est en place depuis la rentrée de septembre 2023. Un enfant ne sera considéré inscrit qu'après règlement.

► Le dossier d'inscription :

Pour la constitution du dossier, les parents doivent fournir les documents suivants :

- ✓ **Fiche de renseignements/Fiche sanitaire de liaison remplie** (disponible au bureau de la Vie scolaire et téléchargeable sur le Portail-Familles via le site de la commune)
- ✓ **Autorisation parentale**
- ✓ **Photocopie des vaccinations du carnet de santé** (vaccinations à jour)
- ✓ **Photocopie des avis d'imposition de l'année N-1**
- ✓ **Numéro de couverture sociale** (CPAM, CMU, RSI ou MSA)
- ✓ **Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** accompagné d'un certificat médical pourra être mis en place pour l'enfant présentant allergies, diabète, asthme...
- ✓ **Une attestation de domicile** de moins de 3 mois (facture EDF, Télécom...)

Aussi les parents devront, dès l'inscription, communiquer leur numéro d'allocataire et fournir une attestation de la CAF ou de la MSA faisant apparaître leur Quotient Familial (QF), **faute de quoi le tarif le plus élevé sera appliqué.**

[Accueil](#)

[Administration](#)

[Actualités](#)

[Déconnexion](#)

Programmes ALSH 2,5-11 ans

Programme ALSH 2,5-6 ans
Vacances de Toussaint 2024

Programme ALSH 6-11 ans
Vacances de Toussaint 2024

Programme Mercredis
Septembre ALSH 2,5-6 ans

Programme Mercredis
Septembre 6-11 ans

Programmes 11-17 ans

Programme SJ 11-17 ans été 2024

Séjours

INSCRIPTIONS VACANCES ALSH 2,5-11 ANS

VILLE DE FABRÈGUES

ALSH

LES INSCRIPTIONS 2024 - 2025

TOUSSAINT 21 octobre - 31 octobre Du 22 septembre au 6 octobre	NÔEL 30 décembre - 3 janvier Du 23 novembre au 8 décembre
HIVER 17 février - 28 février Du 18 janvier au 02 février	PRINTEMPS 14 avril - 24 avril Du 15 mars au 30 mars
ÉTÉ 2025 16 mai - 31 mai Du 31 mai au 15 juin	LES MERCREDIS 14 mai - 14 juin Inscriptions 8 jours avant la date concernée

Le Portail familles vous permet de :

- Créer votre compte
- Renseigner votre "foyer"
- Télécharger les documents demandés
- Créer le DUI de votre (vos) enfant(s)

Vous pouvez y consulter :

- Les menus de la restauration scolaire
- Les programmes d'activités des accueils de loisirs
- Les articles du Pôle Enfance-Jeunesse-Ecole
- Les liens utiles vers les partenaires de la commune de Fabrègues

Bonne navigation à tous !

Pour votre organisation, nous vous informons que l'ALSH 2,5-11 ans et le Secteur Jeunes 11-17 ans seront fermés du 23 au décembre 2024 et du 4 au 17 août 2025.

Le Portail-familles propose des informations, des actualités, les menus, les programmes, des liens utiles...

3. Des règles de vie construites pour et avec les enfants

L'Accueil de Loisirs est ouvert à **tous les enfants** scolarisés dans les écoles de la commune. Ils sont invités à participer à la vie collective, à l'élaboration des règles de vie, au partage des tâches, ainsi qu'au choix des activités.

En début d'année scolaire, durant les différents temps d'accueil, les règles de vie sont discutées et mises en œuvre au travers d'une activité. Un règlement de fonctionnement retrace l'ensemble des règles de fonctionnement, ou encore des sanctions applicables en cas d'attitudes inadaptées. Il doit être consulté et validé par les parents ou représentants légaux car il conditionne toute inscription à l'ALP ou à l'ALSH.

En cas d'incident grave, la famille est informée par le responsable de l'ALP et pourra être convoquée. Un rapport d'incident pour être établi.

La communication est quotidienne avec l'équipe enseignante de l'école autour du comportement des enfants, et les règles appliquées pendant les temps périscolaires s'harmonisent autant que possible avec celle du temps scolaire.



Hockey sur gazon – Gardiole élémentaire avril 2024

4. L'Hygiène, les maladies, les accidents

► Assistants sanitaires

Plusieurs responsables sanitaires sont nommés parmi l'équipe d'animation. Les assistants sanitaires disposent du PSC1 et sont ainsi formés aux gestes de premiers secours.

Ils sont seuls à pouvoir effectuer les soins mineurs (désinfection d'une petite plaie, bandage...), et consignent le tout dans le registre de pharmacie. Ils tiennent également à jour le registre des PAI pour les enfants présentant des problèmes de santé grave, et seront à même d'exécuter le protocole des soins à leur apporter.

► Maladies et accidents :

En cas de maladie ou fièvre ($+ 38^{\circ}$), les responsables légaux ou personnes indiquées comme étant à prévenir en cas d'urgence sont contactés et incités à venir récupérer leur enfant. Celui-ci pourra être mis en isolement pour éviter la contamination de ses camarades ou du personnel.

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants par le personnel de l'ALP sauf en cas de problème de santé (voir protocole défini, avec médicaments dans des boîtes marquées au nom de l'enfant).

L'accueil des enfants accidentés (points de suture, plâtre, fauteuil roulant...) se fera en fonction des activités proposées et d'un certificat du médecin traitant.

En cas d'urgence grave, il sera fait appel en priorité aux services d'urgence du SAMU ou pompiers. Les parents seront prévenus aussitôt. En cas de besoin, il sera établi par nos soins, un rapport d'accident qui sera transmis aux parents dans les 48 heures.



2^{EME} PARTIE : LES PROJETS ET TEMPS FORTS



Ateliers des 5 sens pour la semaine du goût – octobre 2024 et 2025

I – LES PROJETS COMMUNS AUX ALP

Education alimentaire, sensibilisation à l'environnement, au développement durable, au respect des différences ainsi qu'à la **lutte contre le harcèlement** à l'école sont les grandes thématiques de ce projet pédagogique.

Cette année, une attention particulière sera portée sur les temps d'accueil du matin afin de proposer aux enfants une transition en douceur entre le réveil et la journée d'école. De même, coins calmes ou coins douceurs seront aménagés pour offrir de petits espaces de douceur et de repos pour les enfants qui ressentiraient le besoin de s'isoler ou de se poser.

Les équipes se réunissent chaque lundi matin pendant la période scolaire. Elles sont composées pour moitié d'animateurs permanents qui travaillent à temps complet à l'ALP, ainsi qu'à l'ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires, et pour une autre moitié d'animateurs et d'accompagnateurs présents spécifiquement pour le temps de l'ALP méridien.

Vivre avec... la découverte des autres et de leurs différences

- Des grands jeux pour se rencontrer et s'amuser
- Sensibilisation aux échecs avec un « Grand tournoi d'échecs inter-écoles »
- La gestion de ses émotions et de ses frustrations
- Le programme PHARE et la lutte contre le harcèlement à l'école
- Amélioration de l'accueil des publics porteurs de troubles ou de handicap.

Vivre ensemble ... la création d'un parcours artistique et culturel « Au fil de l'eau »

- Réalisation d'œuvres à la manière de...
- Ateliers pédagogiques de sensibilisation culturelle et artistique
- Réalisation d'une création collective sous la supervision d'un Street-artiste (No-Luck).

Vivre ensemble... les fêtes de fin d'année scolaire dans chaque ALP

- Des ateliers créatifs et d'expression corporelle
- Implication des enfants dans le projet.

Vivre ensemble... la découverte et la préservation de l'environnement

- Conception et création de jardins pédagogiques et bac potagers
- Ateliers jardinage réguliers tout au long de l'année et découverte du cycle des saisons.

1. ALP groupe Gardiole :

Thématiques de l'année scolaire :

Le jardinage, les échecs les activités physiques et sportives ainsi que les activités manuelles et artistiques auront des places de choix dans le programme d'activités proposé aux enfants du groupe scolaire Gardiole pendant leurs temps libres.

Pour clore l'année, l'ALP proposera une grande kermesse pour le plus grand bonheur des enfants. Proposant jeux, stands, ateliers créatifs, et scène ouverte ou s'enchaîneront impros, sketches et danses, ce moment festif sera l'occasion d'un moment partagé entre parents, enfants et animateurs.



ALP LA GARDIOLE
Rue Georges Pompidou
Renseignements : 06 89 95 68 39.
alpgardiole@fabregues.fr
www.fabregues.fr



Public maternelle :



« **Moumou la mouette** » ouvre une nouvelle thématique liée à la nature, l'écologie, la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Elle deviendra l'animal totemique de cet ALP et servira d'objet transitionnel pour faciliter la séparation d'avec les parents et l'entrée dans la journée d'école.

La création d'un espace douceur permettra aux enfants de mieux supporter les longues journées en collectivités.

De nouveaux espaces récréatifs seront également créés pour limiter le temps passé en très grand groupe

Un goûter en extérieur, pour changer – septembre 2025

PROBLEMATIQUES	PROPOSITIONS	OBJECTIF(S)	ÉVALUATION
Un accroissement du nombre d'enfants présents pendant les temps ALP du matin jusqu'au soir.	Repérer les enfants en souffrance du fait de passer de très longues journées. Echanger avec l'équipe enseignante et entamer un dialogue avec les parents.	- Faire diminuer la durée de la journée passé en collectif pour les enfants en souffrance ou trop épuisés par un rythme qu'ils n'arrivent pas à supporter.	Amélioration du bien-être des enfants par une baisse visible des pleurs, de l'état de fatigue, de la nervosité...
Des enfants qui pleurent surtout en PS le matin comme le soir.	-Mettre en place un « coin douceur » avec des livres, peluches, et des coussins ou l'enfant peut se poser. -Proposer des petits jeux calmes : pâte à modeler, livres, coloriage...).	-Apaiser les émotions liées à la séparation avec les parents. - Offrir une présence attentive et disponible. - Proposer un accueil de qualité, calme et serein. - Offrir des lieux et des temps de repos le matin, pendant le temps méridien ainsi que le soir.	Amélioration du bien-être des enfants par une baisse visible des pleurs, de l'état de fatigue, de la nervosité...
Manque de contact avec un environnement naturel. Faible conscience des problématiques environnementales. Diminution de l'appétence pour les fruits, légumes et produits non transformés.	-Proposer des ateliers jardinage. -Mettre en place des ateliers au tour de tri et du gaspillage alimentaire. -Travailler sur l'éducation au goût tout au long de l'année	-Sensibiliser à l'environnement et au développement durable -Développer des comportements éco-responsables dès le plus jeune âge. -Développer le goût des enfants pour les produits sains et naturels.	Meilleure connaissance de certaines plantes, de certains fruits et légumes. Acquisition de gestes de tri. Plus d'appétence pour les fruits et légumes, et baisse du gaspillage alimentaire.

Public élémentaire :



Tournois et compétitions :

- Tournois d'échecs inter-écoles
- Mini-olympiades : courses, relais, jeux de ballon en partenariat avec l'école et les parents d'élèves dans le cadre du Grand Défi Vivez Bougez.

Projets thématiques :

- TIC (Techniques de l'Information, de la Communication) et découverte de la programmation
- Découvertes de différentes cultures, musique et traditions
- Des spectacles en toute autonomie, présentés par les enfants volontaires tous le long de l'année sous forme de scène ouverte.

Représentation spontanée de danse– septembre 2025

PROBLEMATIQUES	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Conflits entre enfants : disputes fréquentes, pour des jeux, des places ou des malentendus.	-Créer un espace de médiation -Former des enfants à la médiation pour qu'ils puissent intervenir dans les petits conflits. -Encourager les enfants à exprimer leurs émotions. -Favoriser la communication non violente . -Clarification des règles de vies en commun de l'ALP	-Diminutions des tensions et conflits -Renforcer les liens de camaraderie entre les enfants. -Développement de l'empathie, de la bienveillance et de du respect des autres	-Diminution du nombre et de l'ampleur des conflits -Participation des enfants au programme Enfants-médiateurs - Résultat du questionnaire Phare comparé à celui de l'an passé sur le sentiment de harcèlement
Non-respect des règles de vie.	-Refondre les règles de vie par des ateliers débat sous forme de jeu, création de nouvelles affiches des règles	-Apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie et de la vie en société. -Amélioration du respect et de l'appropriation des règles -Vérification par le jeu de l'acquisition des règles.	-Amélioration du tri des déchet et du respect de l'environnement -Moins de détérioration du matériel pédagogique -Auto-évaluation des enfants
Manque de contact avec un environnement naturel et faible conscience des problématiques environnementales	Goûter o déchet en collaboration avec les enseignants et avec la participation des enfants et de leurs parents	-Sensibiliser les habitants et limité les déchets	- Moins de papiers dans la cour , meilleur respect du tri sélectif Implication dans les activités

//////////////////// ENFANCE JEUNESSE //////////////////

ALP LA GARDIOLE
Rue Georges Pompidou
Renseignements : 06 89 95 68 39.
alp Gardiole@fabregues.fr
www.fabregues.fr



2. ALP Cigales / Formigueta / Saint-Jacques :

La Formigueta : public maternelle

Les axes forts :

- Vivre avec, vivre ensemble
- Gestion des émotions
- Développer la créativité
- Sensibiliser à la préservation de la nature



Carnaval de la Formigueta – avril 2024

Passage au self comme les grands – juin 2024

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Manque d'aisance corporelle, d'entraide et de fair-play	Introduire des activités physiques régulières Mettre en place un rituel favorisant les actions positives	Développer la motricité et la coordination Favoriser l' entraide , les comportements positifs et respectueux	Amélioration de la coordination et du schéma corporel Augmentation des comportements bienveillants
Faible engagement dans les activités manuelles et créatives	Développer des ateliers de création artistiques Créer un jardin aromatique	Stimuler la créativité et l' expression artistique Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement	Augmentation de l' intérêt et de la participation aux activités créatives et manuelles
Difficulté à s'exprimer et à gérer ses émotions	Mettre en place des rituels favorisant l'expression des ressentis (temps de parole...)	Encourager l' expression et l' acceptation des émotions	Diminution des conflits Meilleure gestion de la frustration

//////////////////// ENFANCE JEUNESSE //////////////////

ALP LA FORMIGUETA
Rue des Cigales
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



Les Cigales : public élémentaire

Thématiques de l'année scolaire :

- Vivre avec, vivre ensemble
- Bien-être et gestion des émotions
- Sensibilisation à différentes formes d'art
- Connaissance et préservation de l'environnement



Spectacle des Cigales – juin 2024



Jardin pédagogique des Cigales – mai 2025

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Manque de confiance en soi et faible capacité d'expression orale et artistique	Création d'un groupe spectacle : ateliers théâtre, danse... Décorations de l'ALP par périodes	Accompagner les enfants dans le développement et l' expression de leur créativité Sensibiliser les enfants à différentes formes d' art	Prise de parole plus assurée, apaisement et affirmation de soi , participation au spectacle de fin d'année
Conflits, bagarres , manque de cohésion et problème de mixité , tension entre les écoles Difficulté dans la gestion des émotions	Ateliers débat philo. Jeux de coopération . Ateliers relaxation Mettre en place un espace calme	Encourager le dialogue , la cohésion de groupe et la mixité garçons/filles Favoriser le bien-être des enfants sur les temps périscolaires	Plus grande mixité sur les ateliers ou dans les échanges Baisse des conflits Meilleure gestion des émotions
Un jardin en évolution Présence de nombreux déchets dans la cour (temps goûter) et méconnaissance des consignes de tri	Continuer d'investir le potager de l'école Accompagner le club « Les Ramastou » créé par les enfants Sensibilisation au tri sur les temps de repas (midi et goûter)	Découverte des saisons au potager Sensibiliser les enfants à l'importance du recyclage et de la réduction des déchets	Les enfants s'approprient le jardin Réduction de la quantité de déchets dans la cour
Manque de confiance en soi et faible capacité d'expression orale et artistique	Création d'un groupe spectacle : ateliers théâtre, danse... Décorations de l'ALP par périodes	Accompagner les enfants dans le développement et l' expression de leur créativité et les sensibiliser à différentes formes d' art	Prise de parole plus assurée, apaisement et affirmation de soi , participation au spectacle de fin d'année

//////////////////// ENFANCE JEUNESSE //////////////////

ALP LES CIGALES
Rue Calmette
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



ALP Saint Jacques : maternelles et élémentaires

Thématiques :

Vivre ensemble, vivre avec

Faire baisser le rythme

Jeux de stratégie et de réflexion

S'approprier les lieux d'activités



Repas des maternelles pris au restaurant scolaire des Grillon – Noël 2024



Atelier jeu d'échecs ALP méridien – juin 2024



Tournoi d'échecs ALP méridien – juin 2025

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Un temps de pause méridienne qui n'en est pas un	Petits jeux : quizz, blind test, petits jeux et parcours sportifs	Mettre en place le midi un temps court d'activité collective Proposer des ateliers plus spontanés	Participation enthousiaste des enfants Des enfants exprimant leur satisfaction
Manque de cohésion et conflits avec l'école élémentaire des Cigales	Inclure les CM2 à la passerelle vers le Secteur Jeunes . Jeux de coopération .	Développer la cohésion et l' esprit d'équipe Favoriser les échanges avec les élèves des Cigales	Plus grande mixité sur les ateliers ou dans les échanges interpersonnels dans la cour Baisse des conflits
Des enfants en demande d' activités créatives et artistiques Un lieu peu investi par le périscolaire	Des ateliers créatifs sur la thématique « Tour du monde » Projet théâtre	Sensibiliser les enfants à différentes cultures et formes d' art Créer des décorations	Participation des enfants aux ateliers créatifs Des créations exposées au sein de l'école

//////////////////// ENFANCE JEUNESSE //////////////////

ALP SAINT JACQUES
Rue Calmette
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



III – PILOTAGE ET CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La commission Enfance-Jeunesse-Ecoles de la commune est réunie régulièrement par l' élu à l'Enfance, à la Jeunesse, M. Jean-Marc ALAUZET, pour définir les axes de travail des ALP, étudier et valider leur projet pédagogique ainsi que ses actions.

Les ALP font partie du **Pôle Enfance-Jeunesse**, dirigé par le Coordonnateur, M. Antoine DUMOULIN. L'équipe de direction du Pôle se compose des responsables de l'ALSH, des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP), du Conseil Municipal Junior (CMJ), et du Secteur Jeunes (SJ), et se réunit chaque semaine.

L'équipe d'animation se réunit sous la conduite des responsables des ALP, tous les lundis. Elle échange sur les problématiques rencontrées, elle coconstruit le projet pédagogique, elle réalise les programmes d'activités, elle prépare les activités et les évalue.

Les ALP s'appuient sur le **service de la Vie scolaire** pour la gestion des inscriptions et des paiements, ainsi que sur le Responsable Administratif, M. David MORALES, pour la gestion et le suivi financier.

La commune de Fabrègues est cosignataire de la **CTG** avec la **CAF**. Dans ce cadre, elle nomme en la personne de M. Antoine DUMOULIN son **Chargé de coopération**. Il réunit le comité de pilotage de la CTG 2022-2026 composé des élus de la commune et des représentants de la CAF deux à trois fois par an. Il aura vocation à définir et partager les orientations des actions en direction de la petite enfance, de la parentalité, de l'enfance et de la jeunesse sur la commune de Fabrègues.

Des instances techniques sont réunies par thématique : Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Parentalité. Les écoles, le LAEP, le REP, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles et clubs sportifs y sont conviés.

III – CONCLUSION

Élaboré dans le respect du projet éducatif de la commune, le projet pédagogique des ALP servira de « véritable guide pédagogique et de contrat moral » aux animateurs, au personnel de la structure, ainsi qu'à tout intervenant extérieur. Les Responsables des ALP en sont les garantes. Il permettra la mise en pratique des orientations données dans le projet éducatif. Ce document a vocation à évoluer, afin d'y intégrer les améliorations auxquelles chacun aura contribué, et pour suivre la rapide évolution de notre société et de nos modes de vie.

Notre volonté est d'apporter de la joie, du plaisir, de l'émerveillement aux enfants. C'est surtout permettre à chaque enfant de profiter de ses temps de loisirs, d'en être acteur, et de trouver sa place au sein du groupe.

Contribuer au lien social, à la découverte de l'autre, à l'épanouissement, et permettre l'engagement des enfants, n'est-ce pas le rôle d'un Accueil de Loisirs ? C'est au côté de la famille et de l'école que nous œuvrons pour aider à la formation du citoyen et de l'adulte de demain, et par ce fait, **un mieux vivre ensemble !**